

OFFRE D'EMPLOI CONCIERGE

<u>CLASSIFICATION:</u>	Concierge
<u>SERVICE:</u>	Centre culturel
<u>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :</u>	Responsable du Centre culturel

EXIGENCES REQUISES

DEGRÉ DE SCOLARITÉ ET FORMATION

- Posséder un diplôme d'études secondaire (D.E.S.) ou toute autre formation jugée équivalente et une expérience adéquate.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES

- Service à la clientèle : répond aux besoins ponctuels et aux préoccupations de la clientèle;
- Fait preuve d'ouverture, d'adaptation et de rapidité d'exécution devant les imprévus;
- Planifie et organise son travail et est autonome dans la réalisation de ses tâches;
- Communique de façon claire, précise, respectueuse et polie.

CLASSIFICATION ET DESCRIPTION DE TRAVAIL

- Effectue les travaux manuels d'entretien régulier et annuel (dénouement, tondeuse, peinture, laver les planchers et les fenêtres, épousseter, nettoyer les salles de bains, tapis, décapage, etc.);
- Prépare les salles selon les besoins des clients (chaises, tables et pauses-santé, etc);
- Installe, vérifie et s'occupe de la technique (équipements visuels, d'éclairage et de sonorisation);
- Contrôle les équipements prêtés ou loués et fait rapport de bris à son supérieur immédiat;
- Exécute des travaux de réparations courantes (plomberie (fuites, changer toilettes, changer les pompes d'ascenseur, réservoirs d'eau chaude, etc.) et les travaux d'électricité (changer les ballasts, changer les thermostats, etc.);
- Suit les inventaires et commande des produits ménagers pour les divers départements;
- Agit en tant que premier répondant du Centre culturel;
- Effectue l'entretien ménager des bureaux municipaux, caserne, garage municipal et autres si nécessaire;

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Un salarié permanent 37,5 heures par semaine réparties du dimanche au samedi (jour, soir, fin de semaine) ou
- Deux postes permanents à raison de 20 heures par semaine réparties sur trois à quatre jours (jour et soir) et qui comprend une fin de semaine sur deux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées devront déposer sur les heures d'ouverture ou envoyer leur curriculum vitae au bureau municipal situé au 180, place de l'Église à l'attention de M^{me} Sophie Boucher, directrice générale, et ce, avant 11 heures le 22 août 2019.

Note : La présente offre s'adresse aux femmes et aux hommes.